



RECHERCHE AVANCEE  
MON COMPTE  
PLAN DU SITE  
LE GROUPE HUVEAUX

Bienvenue pascal lamy / Vous êtes inscrit en tant que [Médecin](#) >>> [MODIFIER MON PROFIL](#)

Rechercher dans le site...



Article paru le : Mardi 20 Mars 2007



TROMBOSCOPE DE LA SANTE



## L'Académie de médecine pour une profonde réorganisation du système de soins

L'Académie de médecine a adopté, ce mardi, un rapport présenté, au nom d'un groupe de travail, par le Pr. Guy Nicolas qui plaide pour une profonde réforme du système de soins reposant sur la revalorisation de la médecine générale, la création de « maisons de santé », de nouveaux modes de rémunération et une refonte du maillage hospitalier du territoire.

« On ne peut pas compter sur le mode d'organisation actuel figé depuis 50 ans pour s'adapter », estime en effet le rapport pour qui l'organisation de soins primaires doit à l'avenir reposer sur « des maisons de santé où se trouveront réunis médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, aides soignants ». Reprenant à son compte un diagnostic formulé par de nombreux experts, le rapport estime en effet que « l'image du généraliste isolé et omniprésent dans une petite commune rurale a vécu » et que « la génération en cours de formation n'a plus l'intention d'exercer de cette façon ». L'Académie demande donc aux pouvoirs publics de concentrer leurs efforts sur ce type d'organisation reposant sur des maisons de santé plutôt que « sur des aides ponctuelles et isolées beaucoup plus fragiles et moins attractives ».

Evoquant le problème des rémunérations, l'Académie juge urgent de s'orienter vers « une politique équilibrée des revenus du monde médical quels que soient la spécialité ou le mode d'exercice et ne pas considérer que l'activité d'un médecin est linéaire tout au long de sa carrière ». Les rapporteurs jugent à ce égard indispensable de diminuer les inégalités de revenus entre les spécialistes et les généralistes qui ont « un métier difficile » alors que « les spécialistes ont un mode de vie plus confortable ».

Surtout l'Académie semble remettre partiellement en cause le paiement à l'acte, au moins pour les actes techniques : « Rémunérer à l'acte l'aspect technique (de la pratique médicale) est nécessairement inflationniste et le sera de plus en plus avec le développement accéléré de la technologie qui rend caduque un appareil en moins de cinq ans ». En ce qui concerne les actes cliniques le rapport estime que « plutôt que de distribuer sous la pression, au jour le jour, un euro par ci, deux euros par là, il serait plus légitime de prendre en compte la nature de l'acte intellectuel (...) et de s'apercevoir que le généraliste (...) est soumis à au moins autant de difficultés que le spécialiste dont l'activité est plus homogène et plus confortable ». Ce plaidoyer en faveur de la revalorisation de la médecine de premier recours mettra sans doute du baume au cœur des généralistes, surtout venant d'une institution où le poids des spécialistes est important.

Pour ce qui est de l'hospitalisation, l'Académie souligne qu'il y a un « nombre important d'établissements, trop dispersés et de trop petite taille pour répondre efficacement et en sécurité aux besoins de la population ». Dans ces conditions, « une réorganisation est devenue inévitable », estime le rapport qui préconise « d'établir un maillage hospitalier de premier niveau capable de prendre en charge les urgences médicales, chirurgicales et obstétricales ». Ces établissements de premier niveau devraient disposer d'un plateau technique sophistiqué et être accessibles dans un délai de trois heures par le moyen de transport le plus rapide. Outre ces établissements, le maillage devrait comprendre, selon l'Académie, des hôpitaux hautement spécialisés qui seront des établissements de référence et qui auront un double rôle, de proximité et de recours. Quant aux autres établissements, ceux qui ne peuvent prétendre être ni des hôpitaux de référence, ni même faire partir du premier niveau, « il faut les conserver et les aider à évoluer vers d'autres tâches » en se concentrant notamment sur la médecine générale, la réadaptation et les soins de suite.

L'Académie s'est enfin penchée sur le problème des études médicales. Elle plaide pour le développement des sciences sociales notamment pour les futurs généralistes et suggère que l'on fixe « à échéance de cinq ans le nombre de médecins nécessaire dans telle ou telle spécialité et par territoire d'exercice ». Une formulation qui pourrait laisser supposer que l'Académie n'exclut pas une remise en cause de la liberté d'installation.

Sans grande illusion, semble-t-il, sur les suites qui pourraient être données à leur travail, les auteurs concluent : « nous sommes conscients que le contenu de ce rapport dérange, que beaucoup des idées ont déjà été évoquées mais toujours évacuées car elles conduisaient à des changements dans des domaines sensibles voire intouchables comme la liberté d'installation et le paiement à l'acte ».

COMMANDER

Vous souhaitez vous abonner à l'une de nos revues ?  
> [Commander en ligne maintenant](#)

REVUES

Découvrez nos publications

DOSSIERS:

[Accès direct aux dossiers](#)  
Sélectionnez un dossier...

### RÉACTIONS :

- Envoyé par : Jacques TREVIDIC le 20/03/2007 :

Délai de 3 heures pour prendre en charge les urgences médicales, chirurgicales et obstétricales ? Depuis ... >>> Lire la suite

- Envoyé par : jb chenique le 20/03/2007 :

déjà St Jean Baptiste gueulait comme un fou, "voix clamant in deserto" - alors, l'académie peut gueuler ... >>> Lire la suite

- Envoyé par : GEORGES DELAMARE le 20/03/2007 :

La dernière réforme profonde ayant été fêché que l'on connaît, il n'y a pas grand risque à essayer ... >>> Lire la suite

- Envoyé par : Ali STAMRAD le 20/03/2007 :

Bravo !...

- Envoyé par : Pierre Balozet le 20/03/2007 :

Enfin des vues d'avenir claires, nettes, lucides, sur lesquelles il faut bien entendu réfléchir et discuter, ... >>> Lire la suite

### RÉAGISSEZ À CET ARTICLE :

Ecrivez ici votre réaction :

Signature :

PLAN DU SITE | REDACTION | ANNONCEURS | CONTACTS | FAQ | MENTIONS LEGALES | QUI SOMMES NOUS ? | MON COMPTE | DECONNEXION

Site certifié par O.J.D - Membre de l'association Isidore  
egora.fr, l'Internet des professionnels de santé © Copyright 2007 Huveaux France - Groupe Huveaux PLC